86e ANNÉE n° 2073 Paraît le samedi Samedi 15 Mars 1986

EXCLU DU PRÊT

SISTERON-JOURNAL

Carrefour Durance ~ Bléone

Journal d'intérêt local - littéraire, sportif, commercial et d'annonces légales

Adresse Postale : Mairie de Sisteron - tél. 64.34.96 **04200 - SISTERON**
Directeur Responsable de la Publication : *Gérard SEGOND*

Journal inscrit à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse sous le numéro 53.442

LE NUMERO **2,50 F**
Abonnement 1 AN **125 F**
LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES D'AVANCE
changement d'adresse : joindre 10 F

= TARIF DES ANNONCES =
la ligne
Annonces légales : 14,50 F.H.T.
Petites annonces : 10,00 F. TTC
voir grille en dernière page
Publicité consulter notre tarif

PERMANENCES
tous les mardis et mercredis de 10 heures à 12 heures à notre bureau du Tivoli.

la résidence personnes âgées de sisteron

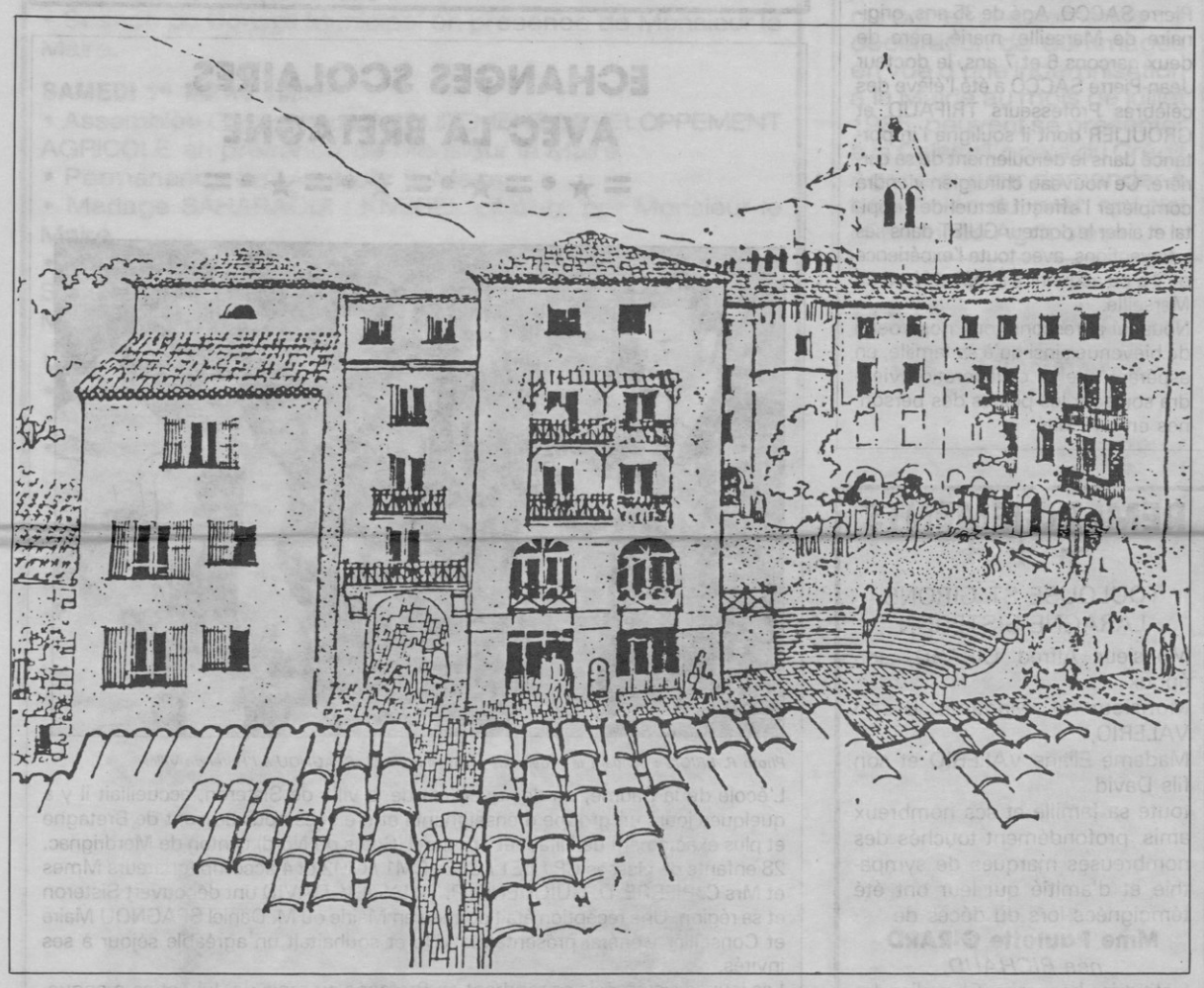

Photo : Une ébauche de la future «Résidence pour Personnes Agées»

Dès son élection à la Mairie de SISTERON, Monsieur Daniel SPAGNOU s'est préoccupé de donner au 3e Age une Résidence pouvant les héberger dignement.

Le 24 MAI 1983, le Conseil Municipal donnait un avis favorable au projet d'aménagement de l'Immeuble des Variétés. Un concours d'urbanisme était lancé et le jury désignait le lauréat début 1984.

Deux années furent nécessaires pour mettre au point le dossier de travaux, obtenir l'avis favorable des Monuments Historiques, le permis de construire, lancer l'appel d'offres, attribuer les marchés, procéder à une campagne de fouilles archéologiques.

Les travaux sont aujourd'hui commencés et doivent durer un an et demi.

L'été 1987, cette opération sera achevée.

Les personnes âgées auront alors à leur disposition une résidence de 57 logements avec foyer et service commun. Cette résidence est construite par la Sté HLM Nouveau Logis Provençal avec des crédits prêts locatifs aidés (PLA).

La commune profite du chantier pour procéder à la restauration de l'ancienne chapelle qui deviendra le musée de SISTERON.

Les Sisteronais pourront être fiers alors de la sauvegarde de leur patrimoine historique qui, sans cette réalisation, aurait été voué à une disparition irrémédiable.

LOGINTER

« VIEILLES PIERRES EN HAUTE-PROVENCE »

SISTERON CENTRE dans imm. ancien dominant lac, appart. T4 en 2 niveaux + beau jardin clos attenant 190 m² idéal prêt PAP ou conventionné. **200.000 F**

LA SILVE DE MISON grande maison pierre 120 m², HABITABLE - 4 chambres, salle de bains, salle d'eau, cheminée, caves, grand garage, jardinet, **450.000 F**

SISTERON 12 km sud, sur 2144 m² magnifique terrain, belle ruine expo sud toutes viabilités en bordure, vue imprenable, idéal PAP. **120.000 F**

4 km LARAGNE sur 4000 m² terre boisée, villa standing F3 tout confort, cave, garage, vue imp. Prix exceptionnel **650.000 F**

Entre SISTERON et VOLONNE dans petit village, maison ancienne restaurée, bien située sur place centrale, séjour, avec coin cuisine, cheminée, 1 chambre, salle d'eau et W.C., belle cave voutée. **150.000 F**

SISTERON centre rue Saunerie appt. en duplex 70 m² entier, restauré, style chalet, poutres cheminée, chauff. électrique tr. agréable, idéal jeunes. **200.000 F**

SUPER SISTERON villa T3 sur 1800 m² terrain 75 m² habitable + **poss. aménager appart.** au rez de chaussée, chauf. électrique, garage, expo sud. **580.000 F**

SISTERON à deux pas du centre, maison ancienne habitable sans confort, beau grenier, grande remise. Poss. créer joli T3 avec mezzanine, idéal placement. **100.000 F**

PEIPIN bien située sur 800 m² terrain villa récente T4 garage, quelques finitions reste à faire. Poss. reprise PAP frais achat réduit. Urgent **400.000 F**

SISTERON LE GAND splendide terrain clos arboré de 800 m². **160.000 F HT**

4 km SISTERON dans quartier très calme, très beau terrain plat 1560 m², viabilisé, facile d'accès. **150.000 F HT**

SISTERON petit immeuble entièrement restauré 2 appart. idéal placement rez de chaussée, petit T1 **85.000 F.** 1er étage joli T3 en duplex belle vue, bon ensoleillement **190.000 F**

6 km SISTERON dans petit village, maison ancienne restaurée sur 2 niveaux, salle à manger, cuisine, cheminée, 2 chambres, cave + même surface à restaurer, toiture neuve. **375.000 F**

PEIPIN, Centre village, jolie maison anciennes pierres, 2 grandes pièces, cabinet toilette, grenier aménageable, belle cave voutée, terrasse, vue sur village et vallée, jardin 244 m², **225.000 F**

Choix important maisons campagnes - départements 04, 05, 26
Téléphone : 92.61.14.18
26, rue de la Pousterle - 04200 SISTERON

AIDEZ-NOUS A AIDER CROIX-ROUGE DE SISTERON C.C.P. 526/13 C MARSEILLE

VOTRE VIEUX MOTOCULTEUR VAUT 1000 F.

** Offre valable sur toute la gamme sauf modèles F 210 et F 260.
* 1000 F minimum selon l'état.

HONDA JARDIN

Du 1er au 31 Mars 1986, votre concessionnaire HONDA JARDIN reprend 1000 FRS* votre motoculteur contre l'achat d'un motoculteur puissant, économique et fiable, un motoculteur HONDA**.

SE Ets Jean ANDRIEU
Route de GAP - quartier Meteline
04200 SISTERON **Tél : 92.61.03.01**

Dimanche 16 mars 86, ne laissons pas passer «««nos chances de remercier les socialistes»»» d'avoir laissé notre département à l'abandon.
Apportez massivement vos suffrages sur les listes pour le RENOUVEAU conduites par
★★★ PIERRE DELMAR ★ PIERRE RINALDI ★★★

© VILLE DE SISTERON

BLOC - NOTES

DIMANCHE 16 MARS et LUNDI 17 MARS

- **MÉDECIN**
  D. NAL, le Vauban, av J Jaures
  Tél. Cab. 92.61.13.85
  Tél. Dom. 92.61.29.49
  04200 SISTERON
- **PHARMACIE**
  M. BONNET
  8, Avenue J. JAURES
  Tél. 92.61.46.17
  04200 SISTERON
- **INFIRMIER**
  M. CORNU
  Le cabridens
  Tél. 92.61.14.74
  Dom. 92.61.18.67
  04200 SISTERON
- **POMPIERS**
  Tél. 18 ou 92.61.00.33
  ou 92.61.09.49
- **GENDARMERIE**
  92.61.00.33
- **MAIRIE**
  Tél. 92.61.00.37
- **POLICE-SECOURS,**
  Tél. 17
- **AMBULANCES**
  VOLPE, Place du Dr Robert
  Tél. 92.61.09.49
- **CENTRE HOSPITALIER**
  SISTERON - Tél. 92.61.00.52
  Toutes urgences médicales, chirurgicales, obstétricales.
- **BOULANGERIES**
  ouvertes le lundi
  MARTIN - Rue Saunerie
  FOUCHER - Rue Mercerie
  JACQUIER - Place de l'horloge
  ANTELME - Les plantiers
- **BOUCHERIES**
  ouvertes le lundi
  AUDIBERT Briançon gérant
  46, rue Droite. Tél. 92.61.00.44
  RICHAUD-RULLAN
  Rue Saunerie
- **CRÉMERIE CLÉMENT**
  ouverte dimanche matin,
  Fermé le lundi
- **BUREAU DE L'HABITAT**
  ouvert au public mercredi
  de 9 h à 12 h - de 14 h à 17 h
- **CINÉMAS REX 1 et 2**
  programmes au 92.61.36.20
  sur répondeur téléphonique

L'A.D.M.R. REDEMARRE SUR LE CANTON DE SISTERON

Au cours d'une réunion qui s'est tenue le 21 Février dernier salle du Tivoli à Sisteron, l'association locale d'aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.) du canton de Sisteron a pu être renouvelée afin de venir en aide aux familles du canton.
Cette association existait en fait depuis 1958 mais se trouvait sans activité depuis 1970.
L'associaiton, qui bénéficie du soutien de la municipalité de Sisteron, peut dès à présent recevoir les demandes de toutes les familles en difficulté passagère et mettre à leur disposition une Travailleuse Familiale.
Dans un premier temps, la Travailleuse Familiale qui interviendra sera celle de Malijai.

La travailleuse familiale, une aide précieuse pour la mère de familles

La travailleuse familiale est une professionnelle qui aide ou remplace la mère de famille dans ses tâches quotidiennes et ses responsabilités familiales.
Elle intervient au domicile des familles, plus particulièrement chez les familles avec enfants, lorsque survient un handicap passager :
- maladie, surmenage, maternité... entraînant l'indisponibilité de la mère ;
- maladie d'enfants ou du père provoquant un important surcroît de travail...

Son intervention consiste, d'une part, à effectuer les travaux ménagers courants (cuisine, repassage, couture, ménage...) et à s'occuper des enfants.
Elle réalise, d'autre part, un véritable travail sociel de soutien permettant de prévenir un désiquilibre ou d'y remédier.
Dans certains cas, son action est de longue haleine auprès d'un foyer en difficultés plus profondes, liées à des problèmes d'adaptation, éducatifs, sociaux...
La travailleuse familiale intervient dans les familles par journée ou demi-journée.

Qui peut bénéficier d'une travailleuse familiale ?

Les familles avec enfants principalement.
Il faut cependant que la famille ait besoin d'être aidée pour faire face à des difficultés passagères (maladie, maternité, surmenage...) ou de plus longue durée.

Comment demander :

- en contactant, un responsable bénévole de l'association A.D.M.R.
- Mme Marie Josephe RANQUE, Clos Ste Ursule, 04200 Sisteron, Tél. 92.61.12.20
- Mlle Claire COLLOMBON, les Donnets, le Poët, 05300 Laragne, Tél. 92.65.72.25.
- Mme Rose LAZZAROTTO, le Mardaric, rte de St Geniez, 04200 Sisteron, Tél. 92.61.45.58
- Mme Marie Joëlle ARIEY, Vieux chemin des Coudoulets, la Chaumiane, 04200 Sisteron, Tél. 92.61.06.18
- ce responsable établit avec la famille une demande de prise en charge auprès des organismes financeurs (caisses de Sécurité sociale, D.D.A.S.S., M.S.A.)

Attribution et coût :

- au vu du dossier, l'organisme financeur donne un accord s'il y a lieu ;
- le nombre d'heure accordé dépend du besoin et de l'organisme financeur ;
- une participation financière est laissée à la famille en fonction de ses ressources ;
- au cas où les organismes financeurs n'accorderaient pas de prise en charge, malgré le besoin, l'association peut financer quelques heures d'intervention sur ses ressources propres.

L'association pourra éventuellement envoyer une aide ménagère en complément de la Travailleuse Familiale.
D'autre part, les personnes âgées résidant à St Geniez, Entrepierres et Authon et qui ont besoin d'une aide ménagère peuvent contacter les responsables bénévoles de l'association A.D.M.R.
L'aide ménagère est une possibilité offerte aux gens du 3e Age pour permettre leur maitien à domicile.

Au Centre Hospitalier

Bienvenue au Docteur J-P. SACCO nouveau chirugien

Photo R. BRIOIS : le nouveau chirurgien le docteur Jean-Pierre SACCO

Le Centre Hospitalier de Sisteron qui compte désormais pratiquement tous les services de soins indispensables pour les habitants de la région, vient d'accueillir un nouveau chirurgien orthopédiste, spécialisé dans les maladies osseuses, le docteur Jean-Pierre SACCO. Agé de 35 ans, originaire de Marseille, marié, père de deux garçons 6 et 7 ans, le docteur Jean-Pierre SACCO a été l'élève des célèbres Professeurs TRIFAUD et GROULIER dont il souligne l'importance dans le déroulement de sa carrière. Ce nouveau chirurgien viendra compléter l'effectif actuel de l'hôpital et aider le docteur GUIET dans ses interventions, avec toute l'expérience qu'il a pu acquérir à l'hôpital Nord de Marseille.
Nous lui adressons tous nos voeux de bievenue ainsi qu'à sa famille, en espérant que sa collaboration viendra soulager les peines des personnes en difficulté.

REMERCIEMENTS

TOULOUSE ST GIRONS
LARAGNE SISTERON

Monsieur Alfred GIRARD, son époux
Monsieur et Madame Bruno VALERIO,
Madame Eliane VALERIO et son fils David
toute sa famille et ses nombreux amis, profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Paulette GIRARD
née RICHAUD,

Institutrice honoraire, Chevalier des palmes académiques
adressent leurs plus vifs remerciements.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Le Président et les membres du Comité de Sisteron de la Croix-rouge française vous invitent à participer nombreux à l'assemblée Générale de leur Comité.

JEUDI 27 MARS à 20 h 30

Bâtiment le Tivoli 2e Etage à Sisteron
Toute personne qui souhaite apporter son concours à la Croix Rouge est cordialement invitée, et peut prendre contact par téléphone ou par une visite à nos permanences d'accueil : Quartier des Combes à Sisteron, Lundi et Vendredi de 14 h à 16 h, Tél. 92.61.32.10
Eventuellement, à tout autre moment, au 92.61.03.16.

COURS DE SECOURISME

Notre Comité organise une Session de Préparation au Brevet National de Secourisme et au Brevet Secourisme de la Croix Rouge Française.

du 22 Avril au 10 Juin 86

Les cours auront lieu à Sisteron, les mardi et vendredi de 18 h à 20 h.
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS s'adresser aux Permanences Croix-Rouge, les Combes à Sisteron, Tél. 92.61.32.10, les Lundi et Vendredi de 14 h à 16 h.

EXPO VENTE A L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES

Photo R. BRIOIS : au cours de la dernière expo-vente

Dans le cadre des journées de la Femme dont le point culminant a été le 8 mars, l'Union des Femmes Françaises section de Sisteron organisait une exposition vente, salle de la Bibliothèque municipale où la Présidente Mme Rolande MARTIN et les membres de l'association présentaient des vêtements, des objets à découvrir, et une très belle tombola. L'Union des Femmes Française a également été portée un goûter aux anciens de l'Hospice et publiera prochainement une motion sur les droits de la Femme que nous ne manquerons pas d'annoncer.

ECHANGES SCOLAIRES AVEC LA BRETAGNE

Photo R. BRIOIS : pendant les voeux de bienvenue de M. SPAGNOU à l'Hôtel de Ville.

L'école de la Baume, un des quartiers de la ville de Sisteron, accueillait il y a quelques jours un groupe d'enseignants et d'élèves nous arrivant de Bretagne et plus exactement de Illifaut et Tremorel (Côtes du Nord) canton de Merdrignac. 28 enfants de classes CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 et 4 accompagnateurs Mmes et Mrs C. PIERRE, D. GUIGUENO, P. TILLY et V. DAVID ont découvert Sisteron et sa région. Une réception était donnée en Mairie où M. Daniel SPAGNOU Maire et Conseiller Général présentait la ville et souhaitait un agréable séjour à ses invités.
Les jeunes sisteronais se rendront en Bretagne au mois de Juin et ne manqueront pas à leur retour de nous donner leurs impressions.

MUTUELLES PHILATELIE

Très belle collection «Personnages célèbres»

Photo R. BRIOIS : les membres bénévoles de la mutuelle philatélie

La permanence de la Mutuelle Philatélie de Sisteron se tenait dans la salle des réunions du Tivoli et les membres de l'association présentaient aux adhérents une très belle collection et notamment dans la série «personnages célèbres» où l'on trouvait : Henri FABRE Ingénieur 1882/1984, Henri MOISSAN Chimiste 1852/1907, Marc SEGUIN Ingénieur 1786/1875, François ARAGO Physicien, Homme politique 1786/1853, Paul HEROULT Chimiste 1863/1914.
Parmi les autres éditions, retenons un timbre sur Pierre COT 1895/1977 d'une valeur faciale de 2,20 Frs + 0,50 Frs un timbre sur le Carnaval de Venise à Paris de 2,20 Frs une typographie de Raymond GID de 5 Frs et enfin un timbre sur Saint-Germain de Livet (Calvados) de 2,20 Frs. Une permanence très fréquentée et bien remplie du côté de l'offre et de la demande.

© VILLE DE SISTERON

ACTIVITES DE MONSIEUR LE MAIRE ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

******* ******* *******

MARDI 25 FEVRIER 1986 :
• Réunion à DIGNE, Centre de Gestion MAL en présence de Monsieur le Maire.
• Entretien de Monsieur le Maire avec Monsieur TROUVE de RADIO GALENE
• Réunion de toutes les commissions municipales pour l'examen du budget primitif 1986 en présence de Monsieur le Maire.

MERCREDI 26 FEVRIER 1986 :
• Réunion du Conseil d'Administration de l'A.D.S.E.A. à DIGNE en présence de Madame SCHWARZ.
• Première réunion du Comité Technique Paritaire en présence de Monsieur le Maire, et de Messieurs CAPEAU, LEMOINE, ROLLAND, M. DUMAS.
• Réunion de chantier Ecole Maternelle Tivoli en présence de MM. REYNAUD P., CAPEAU et LAGARDE.
• Réception des travaux de la Halte Routière en présence de Monsieur le Maire
• Réunion des commissions municipales FINANCES et TRAVAUX en présence de Monsieur le Maire pour l'étude des subventions 1986.

JEUDI 27 FEVRIER 1986 :
• Réunion de la commission du PERSONNEL en présence de Monsieur le Maire et de Messieurs BREMOND, CAPEAU, LEMOINE, DUMAS, ROLLAND M.

VENDREDI 28 FEVRIER 1986 :
• Séance du Conseil Municipal en présence de Monsieur le Maire.

SAMEDI 1er MARS 1986 :
• Assemblée Générale du GROUPEMENT DEVELOPPEMENT AGRICOLE en présence de Monsieur le Maire.
• Permanence de Monsieur le Maire
• Mariage SAHARAOUI / KNEBEL célébré par Monsieur le Maire
• Présentation d'une plaquette touristique sur SISTERON au Syndicat d'Initiative en présence de Monsieur le Maire, et de Monsieur CHASTEL.

LUNDI 3 MARS 1986 :
• Permanence de Monsieur le Maire
• Réunion de coordination en présence de Monsieur CAPEAU
• Réunion des Associations Patriotiques au sujet du plan des cérémonies 86 en présence de Monsieur le Maire.
• Entretien de Monsieur le Maire et de Monsieur CAPEAU avec la S.E.A.S.
• Réunion du Bureau des Adjoints en présence de Monsieur le Maire
• Réunion des commissions extra-municipales et des délégués de quartiers au sujet du Budget 1986 en présence de Monsieur le Maire et de Monsieur CAPEAU.

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION

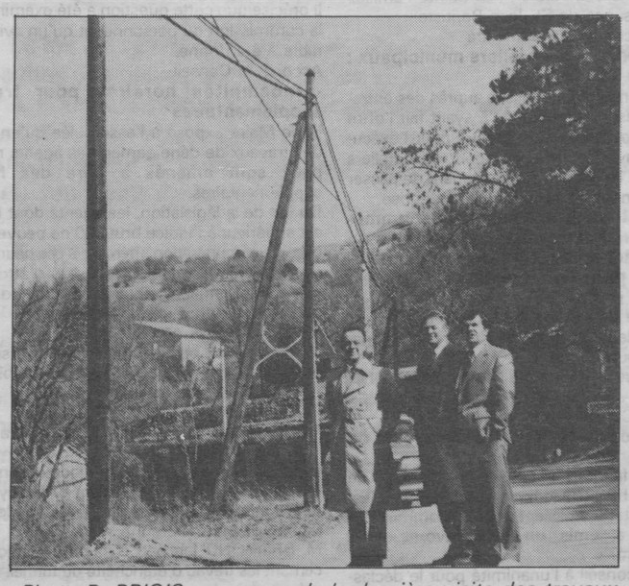

Photo R. BRIOIS : au cours de la dernière visite des travaux

Le SIVOM d'Electrification présidé par M. PONDE, Maire d'AUBIGNOSC est en train de terminer le programme de travaux proposé par la Municipalité de SISTERON. Ces travaux réalisés par l'entreprise GIME concernent les quartiers périphériques de Sisteron et améliorent considérablement la sécurité et le cadre de vie des habitants qui y vivent.

Voici la liste des travaux réalisés :
• Proviou Sud : carrefour entrée de la SAPCHIM
• La Baume vieille ville (quartier côté pont de la Baume) : Equipement en lanternes de style
• Lotissement du couvent : équipement en lanternes de style
• Avenue Jean Moulin : équipement des 9 lanternes existantes en lanternes de style
• La Chaumiane : réseau à créer à partir de l'Ecole vers le carrefour des chaumianes
• La Bousquette : du carrefour après passage à niveau jusqu'au carrefour après école (+ 2 lampes dues par EDF contrat de zone pour villas EDF)
• Le Mardaric : à partir de l'école de la Baume
• Abords Eglise St Marcel à la Baume : 5 lanternes de style en remplacement des vieilles lampes
• Electrification de la ferme de Chantereine.

Monsieur SPAGNOU Daniel, Maire a tenu à suivre de près ces réalisations et samedi dernier en compagnie du Président du SIVOM d'Electrification M. PONCE, du Vice-Président M. GAY, Maire de MISON, il a fait le tour complet des chantiers et a pu voir que les travaux ont été effectués d'une façon parfaite. Ces travaux seront terminés d'ici une quinzaine de jours.

SERVICE DES EAUX

=.=.=.=.=

Mmes et MM. les abonnés des quartiers suivants : Rue Saunerie, Cours Melchior Donnet, Rue Mercerie, Place de l'Horloge, Rue de l'Horloge, Place du Docteur Robert, Rue Deleuze sont informés que le relevé annuel de leur compteur d'eau sera effectué à partir du **LUNDI 10 MARS 1986** par Monsieur Thierry TRABUC, dûment accrédité par la Mairie. L'accès des compteurs doit être dégagé.
Par avance, merci.

AVIS DE PRESSE

Le Maire informe les agriculteurs, que suite à sa demande faite auprès de la Préfecture de DIGNE, la commune de SISTERON a été déclarée zone sinistrée après l'orage de grêle du 7 juillet 1985. Les agriculteurs qui ont fait une demande de déclaration de dommages en vue d'une indemnisation à la Mairie au mois de juillet 1985, peuvent se présenter à la Caisse Locale du Crédit Agricole, pour demander à bénéficier du prêt spécial «Calamités Agricoles».

HALTE-GARDERIE DE SISTERON

****

La Halte-Garderie de Sisteron sera ouverte pendant les vacances de Pâques, du 28 mars au 10 avril 1986.

Les jours et heures d'ouverture sont les suivants :
• **du lundi au vendredi :** de 7 h 45 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 18 h.
• **le samedi :** de 9 h à 12 h.
• **TEL. : 92.61.39.58**

AVIS DE PRESSE

=====

Les cartes d'Electeurs valables pour le **SRUTIN DU 16 MARS 1986** (Elections Législatives et Elections Régionales) sont celles avec lesquelles vous avez voté en avril 1985 pour l'Election du Conseiller Général (couleur mauve).

AVIS DE PRESSE

****

Vérification du matériel de pesage des marchands ambulants (y compris poissoniers, épiciers ambulants qui ne font pas le marché) en Mairie de SISTERON, le **SAMEDI 15 MARS 1986** de 9 Heures à 11 heures

OFFICE DE TOURISME DE SISTERON

★★★★

Calendrier des Voyages organisés par les Autocars PAYAN

• du 31 mars au 9 avril : Voyage en Grèce
• Du 17 au 21 mai : VENISE et le Lac Majeur
• Du 8 au 15 juillet : L'Alsace et les Vosges
• Du 9 au 16 août : Voyage en Anjou, Vendée et Périgord.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Office de Tourisme de Sisteron
Téléphone : 92.61.12.03

LE SISTERONNAIS : Un secteur qui bouge grâce à ses agriculteurs et à leurs G.D.A.

(Groupement de Développement Agricole)

Photo R. BRIOIS : M. SPAGNOU lors de la dernière assemblée en compagnie de M. BERNARD Président de la Chambre d'Agriculture et M. D'ANNOVILLE Président du G.D.A.

Ce samedi 1er mars, une journée importante pour les agriculteurs du Sisteronnais, qui se rassemblaient pour l'Assemblée Générale de leur G.D.A. On notera la présence à cette réunion de Messieurs SPAGNOU, Maire de Sisteron, BERNARD, Président de la Chambre d'Agriculture, LEGEARD, Directeur de la Chambre d'Agriculture, plusieurs techniciens de la Chambre d'Agriculture, sans oublier les membres du Conseil d'Administration du G.D.A., et les nombreux agriculteurs entourant leur président Serge D'ANNOVILLE.

Celui-ci rappelait dans un premier temps, les difficultés auxquelles sont confrontés les agriculteurs : baisse régulière des prix agricoles, coûts de production de plus en plus élevés, une certaine démission des responsables politiques et autres, des consommateurs de plus en plus exigeants. Il soulignait d'autre part la diversité des exploitations de l'ensemble du Sisteronnais : Celles du Val de Durance, celles de Moyenne Montagne et celles de Haute Montagne, et il insistait sur la nécessité de toutes les conserver : «Admettre que la disparition de l'une ou l'autre est un mal nécessaire, serait admettre l'échec de toute l'agriculture».

Face à cette réalité, le G.D.A. a répondu en 1985 par un programme d'activités dont chacune présentée par un agriculteur, donnait lieu à une discussion :
• des sessions de formation à l'informatique (J.P. LEGEARD : «Le G.D.A. a pris une avance sur le reste du département».)
• Une action arboricole,
• Une étude de l'impact technique et économique de l'arrivée de l'Aspersion à Peipin et à Aubignosc
• Des essais techniques d'implantation de nouvelles cultures
• Une animation foncière (S. BERNARD : «La région et l'Etat ont donné leur appui financier au G.D.A. pour une mission qui normalement incombe aux pouvoirs publics et ont donc prouvé qu'ils font confiance aux agriculteurs»)
• Du débroussaillage, un suivi technique ovin
• Un voyage de formation en Ecosse
• Une participation active à la Foire Exposition de Sisteron,
• etc...

Une série d'actions aussi nombreuses, est en place pour cette année, et cela est possible grâce à une équipe de travail efficace : 18 agriculteus au Conseil d'Administration, 100 adhérents et 3 techniciens : Michel KRAUSZ, Valérie CHIHIGAIN et Sabine PELISSET.

Les Communes d'ENTREPIERRES, MISON, ST GENIEZ, AUTHON et SISTERON se regroupent au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de Sisteron

=======

Cétait une idée chère à M. ANDRIEU, Conseiller Général qui se concrétise aujourd'hui, celle de regrouper au sein du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple les communes du Canton. Ce Syndicat avait été d'ailleurs créé sur le papier il y a quelques années mais n'avait jamais fonctionné. M. Daniel SPAGNOU, Conseiller Général de SISTERON a continué l'oeuvre entreprise par M. ANDRIEU et à l'issue d'une Assemblée Générale des délégués des conseils municipaux des 5 communes, le SIVOM est reconstitué.

Il permettra de jouer à fond la solidarité intercommunale entre grandes et petites communes afin de profiter au maximum des retombées de la ville de Sisteron sur les 4 autres communes. Il permettra aussi de réaliser un certain nombre d'infrastructures d'intérêt cantonal dans chaque commune à caractère agricole, touristique et économique) et surtout pourra bénéficier des aides et financements liés au SIVOM et beaucoup plus intéressantes pour les communes. Lors de l'Assemblée Générale chaque commune a exprimé ses besoins, indiqué ses projets. Dans un premier temps, le SIVOM va lancer certains projets réalisables immédiatement comme un pont bascule automatique indispensable aux agriculteurs, un centre de ski de fons et de randonnées à AUTHON, une piste à vocation agricole et touristique à Saint-Geniez. Il aura une action très volontariste en faveur du maintien des populations dans les communes éloignées.

Les Maires et les Conseils Municipaux du Canton ont su saisir l'occasion qui leur était donnée de s'unir pour que vive et progresse leur canton. Ils ont élu à la présidence du nouveau SIVOM M. Daniel SPAGNOU, Conseiller Général et le bureau est ainsi constitué : Président Daniel SPAGNOU ; Vice-Présidents M. GAY Robert, M. BEAUMONT Bernard ; Secrétaire M. MINETTO, Membres BREMOND Claude, ESTEVE, DAUMAS Abel, DONNADIEU, PICARD et RICCARDONI ; Secrétaire Administratif M. PAGLIANO. Au moment où l'autoroute va arriver dans le sisteronnais et bouleverser complètement l'économie de ce canton, il était nécessaire, afin que toutes les communes puissent bénéficier du développement que l'autoroute engendrera, de se regrouper afin de pouvoir négocier avec force avec les pouvoirs publics.

© VILLE DE SISTERON

LE BUDGET 1986

Nouvelle baisse du Taux d'Imposition

Présents : M. le Maire, Mesdames et Messieurs BREMOND, MALGAT, CHASTEL, JULIEN, ROBERT, QUEYREL, REYNAUD P., CAPEAU, LEMOINE, LAGARDE, ROMAN, BRUNET, MOUCHEZ, GIRAUD, TEMPLIER, REYNAUD C., LARGILLIER, PAU, CASTEL, ROLLAND M., CHEILAN.

Absents excusés : Mme SCHWARZ, Mrs TRABUC, DUMAS, BOURLIER, ROLLAND Y., RIBES

Absente : Mlle DURAND

Etaient également présents : M. PAGLIANO, Secrétaire Général, Mme CLAVECIN, Rédacteur. Mme RICHAUD, Agent Principal.

Avant de commencer la séance, M. le Maire présente à l'assemblée une cassette vidéo «une route qui vaut un empire» réalisée par M. Gilles ADES dans le cadre de la Route Napoléon.
Mme REYNAUD Paulette est élue secrétaire de séance, elle donne lecture du dernier procès verbal qui est approuvé à l'unanimité.
Monsieur le Maire fait part des procurations :
- M. TRABUC à Mme JULIEN — M. ROLLAND Y. à M. CASTEL — M. BOURLIER à M. le MAIRE
- M. RIBES à M. CHEILLAN — Mme SCHWARZ à M. le MAIRE
Monsieur le Maire présente ensuite au nom du conseil municipal ses félicitations à Messieurs DUMAS Guy, ROLLAND M., PAU nouveaux médaillés d'honneur du travail.
M. le Maire informe le conseil des divers dossiers qu'il a défendu lors de la dernière session du conseil général se rapportant au canton et donne lecture des subventions et aides obtenues.
Monsieur le Maire soumet ensuite le rapport moral et financier 1985 de l'A.T.M.
Il fait remarquer l'excellent travail réalisé par cette association ainsi que sa très rigoureuse gestion.
Monsieur le Maire adresse ses félicitations à tous les membres d'A.T.M. et demande au Conseil d'approuver le bilan présenté :
- approbation du Conseil à l'unanimité.

★ ORDRE DU JOUR ★

M. le Maire fait part des comptes rendus des dernières réunions des Commissions :
- **7 février 86 :** Conseil Municipal «Pépinière d'entreprise»
- **7 février 86 :** Etude de marché atelier de découpe
- **13 Février 86 :** Réunion de travaux réhabilitation de l'habitat insalubre : La Baume - La Barrette rouge
- **19 Février 86 :** Réunion du jury du concours d'urbanisme des Marres
- **20 Février 86 :** Réunion station d'épuration Z.A.C.
- **25 Février 86 :** Réunion du B.A.S.
- **26 Février 86 :** Réunion du Comité Technique Paritaire.
- **27 Février 86 :** Commission du personnel

BUDGET PRIMITIF 1986

M. le Maire présente le budget primitif 1986.
Il indique qu'il a été établi en tenant compte de la conjoncture économique du moment, c'est à dire une inflation pour l'année 1985 de 4,7 % et prévision d'une inflation de 2,5 % pour 1986.
La structure de financement des investissements est très saine puisque les emprunts représentent 45 %, les subventions 25 % et l'autofinancement 30 %.
Ces résultats découlent d'une gestion et d'un contrôle rigoureux des dépenses de tous les jours.
Il précise que ce budget continue la pause fiscale.
Le budget de fonctionnement n'a augmenté que de 2,5 % par rapport au compte administratif 1985 excepté les charges d'emprunt. Cela se traduit par la stabilisation des taux d'imposition communaux qui ressort à 2,5 % d'augmentation.
Il est en effet nécessaire, au moment où le pouvoir d'achat des français diminue d'année en année, de stabiliser voire diminuer la pression fiscale des ménages.
C'est ce que nous allons faire puisque les bases d'impositions ayant été augmentées par l'Etat de 8 % sur lesquelles un coefficient déflateur de 0,974 est appliqué, la Commune a maintenu l'augmentation de l'année précédente soit 2,5 %.
Le résultat sur la feuille d'impôts se trouvera diminué de 2,5 % par rapport à l'année dernière.
Les excellents résultats de l'année 1985 nous permettent d'envisager un bon budget supplémentaire.
La Commune de Sisteron investira cette année 16.000.000 F ce qui donnera un sérieux ballon d'oxygène aux entreprises, aux artisans et aux commerçants.
M. le Maire termine la présentation du budget en félicitant ceux qui ont contribué largement à l'établissement de ce budget :
- M. CAPEAU, Adjoint aux finances.
- M. PAGLIANO, Secrétaire Général
- MMe RICHAUD, Responsable du service comptabilité.

M. le Maire indique au Conseil qu'en premier lieu il convient de procéder au vote des taux des taxes communales.
Le produit attendu s'élève à 22.800.000 F.
Le produit assuré est de 22.236.904 F ce qui donne un coefficient de variations de :

$$\frac{22.800.000}{22.236.904} = 1,0253$$

Les taux des taxes pour 1986 s'élèvent donc à :

- taxe d'habitation	6,37 %
- taxe foncier bâti	27,84 %
- taxe foncier non bâti	55,97 %
- taxe professionnelle	14,74 %

M. le Maire demande si des questions sont à poser, puis met aux voix les taux des taxes qui sont adoptés par :
- 22 voix pour, 0 contre, 6 abstentions
Il est procédé ensuite à l'examen des différentes sections du Budget.

1. FONCTIONNEMENT :
Les dépenses s'élèvent à 34.151.132 auxquelles il convient d'ajouter un prélèvement pour dépenses d'investissement de 1.265.650
TOTAL des dépenses de fonctionnement 35.416.782
les recettes s'élèvent à **35.416.782**
Après cet exposé il est demandé à l'assemblée de bien vouloir faire part de ses observations.
M. le Maire présente ensuite la section d'investissement :
2. INVESTISSEMENT :
Les recettes s'élèvent à **18.301.780**
Les dépenses s'élèvent à **18.301.780**

PRESENTATION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :
- Acquisition de terrains et d'immeuble 2.541.000
- Acquisition de matériel de transport 240.000
- Acquisition de matériel 879.900
- Bâtiment, voirie et autres 12.387.564

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir faire part de ses observations.
Après discussion, M. le Maire demande au Conseil de se prononcer. Le budget est adopté par :
- 22 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions

VOICI LES GRANDES LIGNES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :
- **Façades et menuiseries de la Ferme de Chantereine**
- **Plancher de la salle de Ping-Pong**
- **Fermeture du préau du Gand**
- **Aménagement du gite d'étape.**
- **Réfection des égouts et élargissement de la Rue des Crottes**
- **Elargissement du virage VC 17 au Thor**
- **Aménagement du Carrefour Avenue St Domnin Rue de la Vigne.**
- **1e Tranche de travaux élargissement Avenue des Jardins Le Gand**
- **Elargissement de l'Avenue Jean des Figues.**
- **1e tranche construction chemin forestier du Molard (pour la prévention des incendies)**
- **Réalisation de la Baume la Barrette Rouge et l'Ilot Ste Claire**
- **Travaux de stabilisation à la montée des Oliviers suite au glissement de terrain.**
- **Construction du Passage souterrain Avenue Paul Arène**
- **Travaux d'économie d'énergie au lycée.**
- **Consolidation pour lutter contre la chute des blocs rocheux Montagne de la Baume.**
- **Lancement du contrat famille pour Beaulieu.**
- **Travaux de réhabilitation du Couvent St Dominique.**
- **Tranche de travaux sur les remparts de Bourg Reynaud**
- **Suppression de la sirène la nuit (achat d'appareils à appel sélectif)**
- **Adduction d'eau sur le plateau de Soleilhet**

M. le Maire présente ensuite le budget de l'abattoir :
1. Section de Fonctionnement :
Les dépenses s'élèvent à 1.446.491
auxquelles il convient d'ajouter un prélèvement pour les dépenses d'investissement de 940.870
TOTAL des dépenses de fonctionnement 2.387.361
Les recettes s'élèvent à 2.387.361
2. Section d'investissement :
Les dépenses s'élèvent à 5.339.070
Les recettes s'élèvent à 5.339.070
Le montant des travaux d'investissement pour l'année 1986 est de 4.710.000 F.
Le budget est adopté par :
- 22 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions
Les travaux d'investissement se décomposent comme suit :
- Aménagement d'une deuxième chaîne d'abattage
- Construction des locaux sociaux

M. le Maire présente ensuite le budget de l'eau et de l'assainissement :
1. Section de Fonctionnement :
Les dépenses s'élèvent à 3.334.206,51
auxquelles il convient d'ajouter un prélèvement pour dépenses d'investissement de 661.806,05
TOTAL des dépenses de fonctionnement 3.996.012,56
Les recettes pour l'eau s'élèvent à 1.750.650,00
Les recettes pour l'assainissement 554.000,00
auxquelles il convient d'ajouter la participation du budget communal 1.691.362,56
TOTAL des recettes de fonctionnement 3.996.012,56
2. Section d'investissement :
Les dépenses de l'eau et de l'assainissement s'élèvent à **1.038.806,05**
Les recettes eau-assainissement 337.000,00
Prélèvement pour investissement 661.806,05
TOTAL des recettes d'investissement 1.038.806,05

M. le Maire indique que cette année encore le déficit du Service de l'eau est énorme : 1.691.362,56 mais qu'il a quand même diminué depuis l'année 1985 où il atteignait 1.870.422 F.
Il rappelle que ce déficit chronique et non contrôlé par l'ancienne municipalité date d'une dizaine d'années et qu'il a pu être évalué grâce à l'établissement d'un budget annexe très strict que le Maire a fait établir.
Ces mesures prises en 1984 (changement des compteurs usités, plombage de tous les compteurs, pose de compteurs dans des immeubles qui n'en avaient jamais eu, démantèlement de tous les branchements avant compteur) commencent à porter leurs fruits, mais le plan de redressement financier du service des eaux n'a pu être entièrement réalisé à cause du blocage du prix de l'eau depuis 3 ans. Il faudra de toute façon équilibrer le service comme le veut la loi et comme cela a été fait dans tous les domaines de la gestion municipale.
M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur ce budget.
Il est adopté par :
22 voix pour, 0 voix contre, 6 abstentions

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
M. le Maire demande aux conseillers municipaux de prendre la liste des subventions accordées en 1985 et celles proposées pour 1986.
M. le Maire fait remarquer que le montant des subventions s'élève pour 1986 à 2.247.430 F ce qui représente en effort important de la municipalité.
M. le Maire rappelle que c'est une chance pour une ville d'avoir un tissu associatif aussi important et qu'il est normal de contribuer à son existence. Les associaitons animent la vie de notre ville et font un effort important en faveur de notre jeunesse.
Aucune remarque n'étant faite, les subventions aux associations sont adoptés par :
22 voix pour, 0 contre, 6 abstentions

EXONERATION TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT ET PLAFOND LEGAL DE DENSITE CONSTRUCTIONS H.LM.
M. le Maire rappelle au Conseil les dispositions du code de l'urbanisme en ce qui concerne le plafond légal de densité et la taxe locale d'équipement.
Il explique le montage financier des opérations à caractère social de la construction de la Résidence pour Personnes Agées, de la réhabilitation des immeubles insalubres et fait part de l'aide nécessaire que la commune doit apporter à l'équilibre de ces projets.
Aussi, afin d'éviter un versement qui devrait être compensé par une subvention, M. le Maire indique au Conseil qu'il y aurait lieu d'exonérer ces opérations de la part communale du plafond légal de densité et de la taxe locale d'équipements.
Accord du conseil à l'unanimité

Z.A.C PLAN ROMAN AMAT - EXONERATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE
M. le Maire fait part au conseil qu'il y aurait lieu d'apporter une précision en ce qui concerne l'exonération de la taxe professionnelle sur la Z.A.C. agro-alimentaire prévue pra délibération en date du 10 novembre 1983 pour plus de clarté à savoir :
- qu'il faut entendre par «nouvelles installations» les établissements venant de l'extérieur de la Commune et n'étant pas inscrits sur le rôle de taxe professionnelle de Sisteron.
- qu'il faut entendre par «transfert d'activité» les entreprises payant déjà la taxe professionnelle à Sisteron et ayant déplacé leurs activités sur la Z.A.C. du Plan Roman.

Accord du conseil à l'unanimité.

ACQUISITIONS FONCIERES
1. Elargissement de l'Avenue du gand et de la rue des jardins.
M. le Maire fait part des accords des familles ROSTAIN, GRINO, HUGON, ARNAUD pour la cession des parcelles de terrains leur appartenant nécessaires à l'élargissement de l'avenue du Gand et de la rue des Jardins.
Le montant de ces acquisitions s'élève à 63 250 F. M. le Maire remercie ces familles pour leur compréhension et leur participation.
M. le Maire demande au conseil de se prononcer sur ces acquisitions.
Accord du Conseil à l'unanimité.
2. Acquisition LIEUTIER Rapahël à Bourg Reynaud.
M. le Maire fait part au Conseil que M. LIEUTIER Raphël est prêt à céder à la commune la parcelle AS 545 dont il est propriétaire au prix fixé par le service des domaines.
M. le Maire indique qu'il serait souhaitable d'acquérir cette parcelle et que cela rentre parfaitement dans notre politique de réserves foncières. Cela permettra de réaliser un jardin d'agrément bien situé et répondant au voeu des habitants de Bourg Reynaud.
Accord du Conseil à l'unanimité.
3. Acquisition Immeuble ROLLAND Henri
M. le Maire indique au conseil que dans le cadre de la réalisation de la Résidence pour personnes âgées il y aurait lieu d'acquérir l'immeuble cadastré AS 759 appartenant à M. ROLLAND Henri et que ce dernier accepte de vendre.
Accord du conseil à l'unanimité
4. Acquisition pour extention de la zone agro alimentaire du Plan Roman Amat.
La zone agro-alimentaire arrivant à saturation, M. le Maire indique au conseil qu'il y aurait lieu d'acquérir la parcelle AD 77 appartenant à M. ROMAN AMAT Louis et que ce dernier accepte (qu'il en soit remercié) de céder à la commune sur la base de l'évaluation des domaines. En effet, de nombreuses demandes d'acquisitions de terrains par des Entreprises parviennent en Mairie et il faut saisir cette chance de développement de notre commune.
Accord du conseil à l'unanimité

DIVERS
- **Augmentation des diverses redevances communales à compter du 1er Mars 86.**

M. le Maire rappelle au conseil que les diverses redevances communales (loyers) doivent être augmentées de 2,5 % conformément à la législation en vigueur.
Accord du conseil par : 22 voix Pour
0 voix contre, 6 abstentions
- **Acquisitions terrain QUEYREL au Thor**

M. le Maire indique au conseil que lors dela construction du réservoir d'eau il y a plus d'une dizaine d'année, 340 m² ont été pris sur la parcelle F 1070 appartenant à M. QUEYREL et qu'il y a lieu de régulariser cette situation.
Accord du Conseil à l'unanimité
Résidence pour personnes âgées - musée : délégation de la maîtrise d'ouvrage
Les travaux du musée faisnat partie du projet global de la résidence pour personnes âgées construite par la SA H.LM. le Nouveau Logis Provençal, M. le Maire indique au Conseil qu'il y aurait lieu de déléguer la Maîtrise d'ouvrage à la Société Immobilière de la Caisse des Dépôts (S.C.I.C.) pour permettre la réalisation de ce projet dans les meilleures conditions possibles, au double point de vue technique et financier.
- **Travaux VRD - «les bastides de CHANTEMERLE»**

M. le Maire rappelle au conseil que par délibération en date du 28 Juin 1985, il a été confié à la S.C.I. une mission d'assistance administrative, technique, financière et comptable pour les travaux de VRD afférents au Lotissement «les bastides de Chantemerle».
Les appels d'offres étant maitenant réalisés, un nouveau bilan prévisionnel a pu être fait et il y a donc lieu pour en tenir compte de prendre un avenant à la convention initiale.
Accord du conseil à l'unanimité.
- **Remise en état des tableaux «sainte Famille» et «Naissance de St Jean Baptiste» à la Cathédrale.**

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. le Directeur régionale des monuments historiques relatif à la possibilité d'un financement de l'Etat à hauteur de 50 % pour la remise en état de 2 tableaux de la cathédrale : «La Sainte Famille» et «La Naissance de St Jean Baptiste».
Accord du conseil à l'unanimité
- **Aménagement des ateliers municipaux : marché de travaux.**

Suite à la consultation réalisée auprès des entreprises locales, l'entreprise AYE ayant fait l'offre la plus intéressante a été retenue pour l'exécution des travaux d'aménagement des ateliers municipaux. Il y a donc lieu maitenant de passer un marché négocié avec la dite entreprise.
- **Mise en place de la commission communale de révision des listes électorales au conseil d'administration du centre régionale de la propriété forestière.**

M. le Maire propose :
- en qualité de Président : M. le Maire
- en qualité de délégué : Mme JULIEN Joséphine. de la commune
- Le Délégué du Préfet étant M. REYMOND Fernand.

Accord du Conseil à l'unanimité
- **Chemin de MONTUERI : déclassement de 19 m²**

M. le Maire fait part au conseil des résultats de l'enquête publique. Il indique que personne n'est venu consulter le dossier et que le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable au déclassement.
Accord du conseil à l'unanimité pour le déclassement des 19 m² prévus.
- **Echange de terrain entre la commune de Sisteron et Mlle BLANC**

M. le Maire indique au conseil que suite au déclassement du domaine public des 19 m² du démarrage du chemin de Montuéri, il y aurait lieu maitenant de procéder à l'échange prévu à savoir les 19 m² déclassés du démarrage du chemin rural de Montuéri contre 75 m² de la parcelle BC 147 appartenant à Mlle BLANC.
Accord du conseil à l'unanimité.
- **Acquisition parcelle BC 114.**

Suite aux difficultés rencontrées pour la publication aux hypothèses de l'ordonnace d'expropriation rendue le 13 Novembre 1985, concernant la parcelle BC 114, en raison de problèmes de successions non réglés à ce jour, M. le Maire inidique au Conseil qu'il y aurait lieu de prendre en charge les frais d'ailleurs peu élevés si cela s'avérait nécessaire au déblocage de la situation actuelle.
Accord du Conseil à l'unanimité.
- **Nouveau logis provençal : garantie communale pour construction de la résidence pour personnes âgées et du lotissement «les bastides de Chantemerle»**

Modificatif aux délibérations en date du 24 Janvier 1986 et 21 Octobre 1985.
Suite à l'arrêté du 6 janvier 1986 relatif aux prêts aidés par l'état dans le secteur locatif, il y a lieu de remplacer «caisse de prêts aux organismes d'habitation à loyers modérés» par «caisse des dépôts et consignations».
Accord du conseil à l'unanimité
- **Marchés de travaux - Maison du tennis**

M. le Maire donne lecture des entreprises retenues suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offres en date du 24 janvier 1986 pour un montant de travaux de
530.335,56 F T.T.C. Il indique qu'il y a lieu d'en approuver le procès verbal d'appel d'offres.
Accord du conseil à l'unanimité.
- **Marchés de travaux - Abattoir : locaux sociaux.**

M. le Maire donne lecture des entreprises retenues suite à l'ouverture des plis de l'appel d'offres en date des 3 et 31 janvier 1986. Il indiquie qu'il y a lieu maitenant d'approuver les procès-verbaux d'appel d'offres et les marchés de travaux avec les adjudicataires.

- **Marchés négociés Halte routière**

Par délibération en date du 24 janvier 1986, la commune s'est engagé à poursuivre les travaux nécessaires à l'achèvement du bâtiment en cours de construction de la halte routière cédé par la chambre de commerce et d'industrie. L'établissement des marchés négociés avec les entreprises ayant commencé les travaux est donc nécessaire.
Accord du conseil à l'unanimité
- **Utilisation des locaux du lycée.**

Dans le cadre de la décentralisation la Région a pris en charge le lycée Paul Arène. La commune en a l'utilisation au-delà des heures ou périodes scolaires et peut autoriser les associations qui en font la demande à utiliser les locaux du lycée par convention. La commune se substitues aux associations pour régler la convention du gymnase.
M. le Maire donne lecture de la convention type qui pourrait intervenir entre la ville de Sisteron et les associations.
Accord du conseil à l'unanimité.
- **Implantation d'un terminal minitel à la bibliothèque municipales.**

M. le Maire donne lecture de la lettre de M. PRIESTER sollicitant l'autorisation d'implanter dans les locaux de la bibliothèque un terminal minitel pour consultation dela revue GUILLAUM MINITEL (G.M.T).
Il précise que tous les frais afférents à cette installation sont à la charge de M. PRIESTER.
Le conseil après discussion refuse l'installatin du terminal minitel dans les locaux de la bibliothèque municipale et propose à l'unanimité cette installation soit dans le hall de l'Hôtel de Ville soit à l'office de tourisme.
- **Taris des régies à compter du 1er Mars 1986.**

M. le Maire indique au conseil qu'il y aurait lieu d'augmenter à compter du 1er mars 1986, conformément à la réglementation en vigueur, les tarifs des régies :
- douches, bibliothèque, piscine droits de place, alcazar.

Accord du conseil à l'unanimité.
- **Personnel : créations de postes**

M. le Maire donne lecture du compte rendu de la réunion du comité technique paritaire et de la commission du personnel qui ont demandé certaines créations d'emplois notamment pour faire face au remplacement des congés maladie longue durée et au travail de plus en plus grand des services techniques. Le conseil municipal après un long débat réduit sensiblement le nombre de postes proposés par le comité technique paritaire et la commission du personnel, soit deux postes de remplacement de congès maladie longue durée et 3 postes aux techniques. Tous ces postes ne seront d'ailleures par pourvus dans l'immédiat mais au fur et à mesure des besoins.
Accord du conseil par 25 voix pour et 3 abstentions
- **Indemnité de technicité.**

M. le Maire fait part au conseil de l'arrêté du 9 juin 1985 qui permet d'attribuer aux agents municipaux conduisant certains véhicules automobiles de plus de 3,5 tonnes en charge, divers engins de plus de 30 CV ou des portes-grues une indemnité de technicité dont le taux est de 2,92 F par demi journée de travail effectif.
Il précise que cette question a été examinée par la commission du personnel et qu'un avis favorable a été donné.
Accord du Conseil
- **Indemnités horaires pour travaux supplémentaires**

M. le Maire expose à l'assemblée qu'en raison des travaux de déneigement les agents municipaux sont amenés à faire des heures supplémentaires.
Du fait de la législation, les agents dont l'indice est supérieur à l'indice brut 390 ne peuvent percevoir la rémunération afférente à ces heures supplémentaires. Il y aurait donc lieu d'attribuer à titre exceptionnel le versement d'une indemnité horaure pour travaux supplémentaires.
- **Délibérations comptabilités**

M. le Maire fait part au conseil des diverses délibérations à prendre au niveau comptable.
Accord du conseil à l'unanimité.

QUESTIONS
* M. CAPEAU : Où en est le problème de l'éclairage du Tunnel ?
M. le Maire indique que l'opération est en cours. L'entreprise PASCAL procèdera au nettoyage du tunnel et ensuite l'entreprise GTME fera les réparations dès le mercredi 5 mars 1986.
M. BREMOND fait part d'une information concernant les travau d'étanchéité du tunnel. Ils sont prévus dans le cadre d'un programme triennal 86.89 concernant les tunnesl à charge de l'Etat.
* M. ROLLAND Maurice, Technicien EDF indique que les travaux d'éclairage publics réalisés par le SIVOM sur demande de la commune sont en cours de réalisation :
- Montée de la gendarmerie, lotissement du couvent, le Mardaric, carrefour SAPCHIM, montée des Coudoulets et la Bousquette.

* Mlle ROBERT fait ensuite le compte rendu de la réunion «banlieues 89» qui s'est tenue à Paris et à laquelle elle a représenté M. le Maire.

Depuis 1984, un prorgramme a été mis sur pieds pour aider les villes a améliorer le cadre de vie dans les banlieues. Une enveloppe globale est allouée chaque année pour cette action. Les demandes sont nombreuses et ne laissent pas espérer une aide substancielle pour Sisteron.

Pour terminer, M. le Maire informe le Conseil du décret paru au journal officiel en date du 26 février concernant la suppression des cantons de Saint-Paul sur Ubaye et Senez. Cette décision qui est un défi au bon sens et aux règles de la démocratie a suscité une vive émotion dans la vallée de l'Ubaye.

Une réunion extraordinaire du Conseil Général a d'ailleurs été demandée.

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE S'EST LEVEE A 0 H 30.

© VILLE DE SISTERON

MUTECO la mutualité économique

- CHIRURGIE
  — Prise en charge du ticket modérateur
  — Libre choix de l'établissement et du praticien
- HOSPITALISATION MÉDICALE : Prise en charge du ticket modérateur
- FORFAIT HOSPITALIER à 100 % pendant 90 jours
- MALADIE : Remboursement à 100 % de tous les soins pris en charge par la Sécurité Sociale
- COTISATIONS TRIMESTRIELLES (complément. S.S.)

- de 50 ans .. 210 F ★ 50 à 60 ans .. 315 F ★ + de 60 ans .. 420 F

caisse chirurgicale et médicale mutualiste des alpes

SISTERON : place de la république, tél. 92.61.07.71 ★ **DIGNE :** rue a. richard, tél. 92.31.13.43

CABINET FABRY

=== 1, rue de l'Eglise ===
04190 LES MÉES - 92.34.08.79

PEYRUIS Maison à rénover avec jardinet et dépendances. Prix 120.000 F.H.T

LES MEES maison de village à rénover à partir de 107.500 F. H.T.

LES MEES nombreux terrains constructibles à partir de 90 F. H.T. le m²

CHATEAUNEUF VAL ST DONNAT A rénover 5 pièces sur 2 Niveaux + terrain de 130 m². Prix 213.000 F.H.T.

CHATEAUNEUF VAL ST DONNAT 4 chambres + living + cuisine - salle à manger + cour + annexes. Prix. 370.500 F.H.T.

LES MÉES plusieurs Remises transformables en maison d'habitation à partir de 48.600 F. H.T.

MALIJAI A saisir Maison de Village à rénover composée de 3 appartements + terrasse + garage. Prix 160.500 F. H.T.

ORAISON Villa T3, tout confort (lotissement) sur 850 m² de terrain, prix 520.000 F. H.T.

CHATEAU-ARNOUX Studio + deux hangars sur environ 2000 M². Prix 370.500 F.H.T.

PEYRUIS Appartement T4 tout confort + garage. Prix 265.000 F.H.T.

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

M. Jean-Paul DUFFES
2, Rue Boucherie
04190 LES MEES
Tél. 92.34.09.94

★ DEVIS GRATUIT ★
• *CONSTRUCTION TRADITIONNELLE* •
★★ *RESTAURATION DIVERSE* ★★

QUAND L'OPINION TUE

D'après l'éthique socialiste, le crime raciste n'existe pas quand un français en est victime. Mais bien sûr, si un maghrébin est tué, alors, racisme ou pas, nous voyons immédiatement défiler sous nos fenêtres les banderoles de Harlem Désir et des autres et l'on a droit, en guise de dessert, à une allocution télévisée de Fabius le visage caché derrière un masque de consternation (extrait de sa panoplie qui en compte plusieurs, ce fameux bouffon de théâtre !).

Le fait est grave, un français est mort mardi 4 mars à Beaucaire, des suites des blessures à la tête que lui avaient infligés deux maghrébins. Pourquoi ? Parce que Patrice Dhaine, lui aussi atteint du sentiment de raz-le-bol, a déclaré qu'il voterait pour le Front National et que, dans leur furie, ces messieurs les maghrébins n'ont pas supporté ... au point de le tuer.

A ceci, deux questions : toujours d'après l'éthique socialiste, est-ce un crime que de vouloir voter pour les candidats du Front Natinal, dans la légitimité des droits des citoyens de ce pays ? Et si oui, pourquoi continuer alors d'appeler notre hexagone une démocratie ? On sait, à juste propos, que les partisans de la rose usent de procédés peu orthodoxes pour s'incruster au pouvoir, alors que chancelants, leur système n'ayant pas marché, ils tentent par tous les moyens de s'allier le plus de partenaires (électeurs) visant plus particulièrement la population des jeunes de la communauté maghrébine qui ont eu droit à la nationalité française. C'est pour cela que les socialistes ont tant appuyé sur le problème du racisme en France et de ce qui en découle.

Mais quand l'opinion tue, on ne peut que se demander qui est maintenant victime du délit de sale gueule, des immigrés ou des français. Des expulsions s'imposent et l'on doit sans plus tarder ôter les menottes aux policiers afin de leur permettre de faire leur travail et non de se faire tuer bêtement lorsqu'ils demandent les papiers à ... un clandestin.

HERODE

HÔTEL TOURING
«NAPOLÉON»
organise le dimanche 23 mars 1986
UN DEJEUNER DANSANT
avec animation
Renseignements et réservations au 92.61.00.06

= SALIGNAC = SOIRÉE DÉBAT AU FOYER RURAL : L'ENVIRONNEMENT

Le foyer rural de Salignac vous propose, **samedi 15 mars à 21 h**, une soirée débat sur l'environnement et ses mécanismes, dans son sens le plus large et sur l'écosystème qui intéresse notre région en particulier.

Donc une soirée branchée sur l'«Ecologie» : terme un peu galvaudé par abus d'utilisation à tout crin, voire péjorative. Car il ne s'agit pas d'une mode, encore moins un caprice pour désœuvrer tant il est vrai que le phénomène écologie a toujours existé et existera jusqu'à ce que l'homme se soit rayé lui-même de la surface de la planète en entrainant avec lui ... mais n'anticipons pas !

Quant «aux rêves» ou aux projets sur le futur, n'oublions pas non plus qu'ils furent à la base de tout ce que nous connaissons, en positif et ... négatif :
Quelqu'un a dit un jour : «Une erreur qui entre dans les mœurs ne devient pas pour autant une vérité».

S.C.I. MONTAGNE DE LURE
Groupe GARDIOL
Les Bons Enfants
Peipin - 04200 Sisteron

Convocation à Assemblée Générale

Les propriétaires du lotissement «Résidences de la Montagne de Lure» sont invités à participer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

samedi 22 mars à 14 h, bâtiment du Tivoli, place du Tivoli, 04200 Sisteron.

• **Ordre du jour :** Création de l'A.S.L., Constitution du bureau.

Quorum de participation nécessaire : 50 % des voix + 1

Si ce dernier n'était pas atteint, une nouvelle assemblée générale se tiendrait au même endroit le **samedi 29 mars à 10 h** sans autre convocation.

Le gérant, J. AIELLO

FOYER CLUB DU 3e AGE

Le président Daniel SPAGNOU remercie très vivement toutes les personnes qui lors de la collecte de vieux papiers prouvent leur intérêt et leur constante fidélité au club. Le dernier ramassage effectué grâce aux Services Techniques Municipaux a été des plus fructueux. Son rapport permettra d'apporter chaque jour encore plus de bien-être, de joie de vivre et de douceur à nos aînés.

Que les généreux donateurs de Sisteron et des alentours trouvent ici le témoignage d'une reconnaissance bien méritée.

ANNONCES LÉGALES

Me VARCIN et TREFFS
Avocats associés
40, Bd Gassendi - Digne

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant statuts du 28 décembre 1985, enregistrés à Saint-André le 4 février 1986, Folio 88, Bordereau 14/2, il a été constitué une société à responsabilité limitée, pour une durée de 99 ans, «Société d'exploitation des Etablissements Raybaud» qui sera immatriculée au registre du commerce de Digne, ayant son siège social à Angles 04170 et pour objet sommaire toute opération industrielle et commerciale se rapportant à l'exploitation forestière, scierie, charpentes, fabrication d'objets en bois. Son capital sera de 50.000 F, représenté par des apports en numéraires.

Son gérant sera Monsieur TRON Robert demeurant à Angles 04170.

AVIS DE LOCATION GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 8 mars 1986 passé à Saint-André-les-Alpes 04170, Monsieur RAYBAUD Flavien demeurant à Saint-André, a donné en location gérance le fonds de commerce scierie à la S.A.R.L. «Société d'exploitation des établissements Raybaud» dont le gérant est M. TRON Robert, pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction et commençant au 1er janvier 1986.

Pour extrait
Me VARCIN et TREFFS

-= MISON =- RECTIFICATION D'INFORMATION

La légende et la photo parues dans «Le Provençal» du dimanche 9 mars 1986 concernant les élections législatives laissent planer une confusion et donnent une fausse information. Le maire et les trois adjoints de Mison recevaient effectivement ce jour-là Monsieur BELLON, candidat socialiste aux élections législatives, comme ils ont reçu les candidats de tous les partis.

Cela parait conforme aux traditions républicaines et même à la simple politesse. il est d'autant plus lamentable d'avoir exploité cette courtoisie qui ne peut en aucun cas être assimilée à un quelconque soutien.

Signé : R. GAY maire, E. ESTEVES 1er adjoint, C. ESCUYER et R. ANDRIEU 2e et 3e adjoints.

Michel BRUNET
Avocat - 04200 Sisteron

«S.A.R.L. LE MONDIAL»
Société à Responsabilité Limitée au capital de 50.000 F
Siège social : Rue de Provence, 04200 Sisteron

CHANGEMENT DE GÉRANT

Avis Unique

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 février 1986, il résulte que :

— Monsieur Roger DAUMAS a été nommé en qualité de gérant de la société à compter du 1er janvier 1986 à la place de Madame Eliane NOBLE épouse DAUMAS, gérante démissionnaire.

Il a été fait dépôt de deux originaux du procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce et les statuts modifiés suivant la résolution adoptée par la collectivité des associés.

Pour avis unique, le Gérant

OFFICE NOTARIAL
Jean ISNARD, André MAZAN
Notaires associés - Digne

AVIS UNIQUE

Suivant acte reçu par Me A. MAZAN, notaire associé, le 27 février 1986, enregistré à Digne le 7 mars 1986, Folio 52, n° 106/1.

Il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : «S.A.R.L. EXPANSION 04».

Objet : L'édition et la publication de tous journaux écrits périodiques ainsi que tous ouvrages, livres, etc ... se rapportant à l'activité agricole, rurale, commerciale et artisanale de la société.

Siège social : Chambre d'Agriculture des A.H.P. à Digne.

Capital social : 3.000,00 francs divisés en 30 parts de 100,00 F chacune, entièrement libérées et réparties entre les associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Gérants : M. GAGE Jackie, M. PERRONE Marcel, M. BERNARD Sylvain.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce de Digne.

Pour avis, Me MAZAN

© VILLE DE SISTERON

MEPHISTO

Un style qui défie la mode et le temps

JULIEN
Votre Chausseur
Arbell
HABILLE MIEUX VOS PIEDS.

- Semelle latex absorbant les chocs = marchez sur un épais tapis de mousse
- évite la fatigue
- économise votre énergie
- ménage votre colonne vertébrale
- également pour hommes et enfants

NOTEZ BIEN L'ADRESSE : 112 RUE DE PROVENCE et 9 Rue Saunerie 04200 SISTERON

TENNIS CLUB SISTERONAIS

=%=

Il est rappelé que tout utilisateur des terrains de tennis, tant à Chantereine qu'à Beaulieu, doit impérativement posséder sa carte de membre 1986. Cette carte doit obligatoirement être déposée dans le panneau réservé à cet usage, à l'entrée du court, lorsque le terrain est occupé. Pour mémoire, les cartes de membres sont délivrées depuis le 01.10.85 par Monsieur ROMAN Alain, Assurances, les Arcades à SISTERON (Téléphone : 92.61.00.58). Nous prions instament les retardataires, ou nouveaux membres, de bien vouloir régulariser leur situation dans les meilleurs délais. Des contrôles seront effectués sous peu par les membres du Comité de Direction.

Le Bureau TCS

TENNIS CLUB SISTERONAIS

=«»=«»=«»=«»=«»=«»=

Championnat Régional par Équipes

Le soleil était au rendez-vous, dimanche 9 Mars 1986, pour la première journée de cette compétition printanière. L'équipe Messieurs du TCS accueillait sur les terrains de Beaulieu son homologue d'AIX OMS. La rencontre débutait mal pour les locaux, rapidement menés 2/0. Jean François BREMARD et Alain ROMAN effectuant deux superbes «contres» devant des adversaires, il est vrai, qui jouaient nettement au dessus de leurs classements. La suite devait être plus favorable au TCS qui remportait les 5 dernies matches. Notre équipe féminine, quant à elle, jouait en déplacement à PERTUIS. Devant une équipe plus homogène, une courte défaite (4/3) devait être concédée.

Photo R. BRIOIS : J.M. TROUILHET

RÉSULTATS

Messieurs - 3 ème division

à SISTERON, SISTERON bat OMS AIX : 5/2
JAMMOT Philippe (S)(4/6) bat ALEXANDRE Serge (OA)(15/5) : 6/2-7/5
POMPORTES Christophe (S)(15/2) bat CALAPPI Jean (OA)(30) : 6/7-6/3-7/5
TROUILHET Jean-Marie (S)(15/4) bat CAILLUET Philippe (OA)(30/1) : 6/1-6/1
EVENGUE Lionel (OA)(30/2) bat ROMAN Alain (S)(30) : 6/2-3/6-6/0
ROGER J-François (OA)(NC) bat BREMARD J-François (S)(30/1) : 3/6-6/2-6/1
JAMMOT P. - POMPORTES C. (S) battent ALEXANDRE S. - CALAPPI J. (OA) : 6/0-6/1
GABET E. - TROUILHET J.M. (S) battent EVENGUE L. - ROGER J.F. (OA) : 6/1-6/3

Dames - 2ème division

à PERTUIS, PERTUIS : 4/3
ROMAN Céline (S)(15/1) bat ROSSI Caroline (P)(15/4) : 6/3-6/2
COMBELAS Sophie (S)(15/2) bat DESPARINS Chantal (P)(15/5) : 6/3-6/0
MARSOL Gisèle (P)(15/5) bat TROUILHET Catherine (S)(30) : 6/3-6/1
SOBRERO Monique (P)(15/5) bat BREMARD Danielle (S)(30/1) : 6/1-6/2
TROUCHET Sylvie (P)(15/5) bat DORMOY Coralie (S)(NC) 6/0-6/1
ROMAN C. - TROUILHET C. (P) battent COMBELAS S. - BREMARD D. (S) : 6/3-6/3

FOOTBALL PROMOTION DE DISTRICT

SISTERON : GARDER LA PREMIÈRE PLACE

=••=••=••=••=••=

Photo R. BRIOIS : le Junior Jacques BARBUTTI un des meilleurs arrières du moment

En allant gagner 3 - 0 à Saint-André, les sisteronais ont réussi à rejoindre Barcelonnette à la 1ère place et se confirment en prétendant au titre et à la montée en promotion de ligue.
Après une année en District, Sisteron réaliserait ainsi un petit exploit car tout le monde connaît les difficultés d'une descente en division inférieure et surtout une remontée rapide.
Rien n'est encore joué et il faudra que les sisteronais s'accrochent à leur place de leader avec comme principal obstacle un déplcament à Barcelonnette mais auparavent les hauts-alpins se seront rendus à Gréoux le 3ème au classement et autre candidat au titre. Les prochaines rencontres seront donc décisives pour ces trois équipes. Pour les hommes d'Hondjo, Château Arnoux sera le futur adversaire et malgré la mauvaise place de cette formation il ne faudra pas être trop confiant, un sursaut d'orgueil ou la crainte d'une relégation étant toujours prévisible pour une équipe de bas de tableau.
Le programme du week-end, comportera un déplacement de la réserve à Champtercier, et celui des Pupilles 2 à Saint-Crépin.
Le Président Marcel BAGARD peut être satisfait pour l'instant de ses troupes et la ville fière de ses joueurs.

SISTERON VÉLO FOOTBALL

★★ ★★

Programme Samedi 15 mars 86

★ Poussins ★
Plateau à Sisteron à 14 h 30

★ Débutants ★
Plateau à Sisteron à 14 h 30

★ Minimes ★
Digne B - Sisteron 15 h 30 Digne

Programme Dimanche 16 mars 86

Equipe 1 : Promotion de District *(16e Journée)*
Château-Arnoux - Sisteron
15 h Château-Arnoux

Equipe 2 : 2e division *(14e Journée)*
Champtercier - Sisteron
15 h Champtercier

Pupilles 2 : St- Crépin
Sisteron - 10 h 30 St-Crépin

CENTRE MUNCIPAL DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS

★★★★★★

Un cours de KARATE ENFANTS ouvre ses portes tous les Mercredis de : 18 h 15 à 19 h 15 salle des Combres à partir du MERCREDI 12 MARS 86
Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat du centre des Loisirs, bâtiment Tivoli, Tél. 92.61.43.52.

FOOTBALL CORPORATIF
Un printemps chargé

★★=★★=★★=★★

Photo R. BRIOIS : Les responsables du foot-corpo sisteronais en plein travail

Les responsables de l'Association Sportive Corporative Sisteronaise se sont réunis dernièrement pour dresser d'une part le calendrier du championnat de fin de saison et d'autre part fixer les grands rendez-vous du printemps. En ce qui concerne le championnat, un choc se déroulait cette semaine avec la rencontre opposant le 1er les MUNICIPAUX au second les SALARIÉS AGRICOLES, deux points seulement séparent ces formations. Un reportage dans nos prochaines éditions.

Pour les rendez-vous du printemps, notons le challenge Inter-Corporatif entre les sélections de MANOSQUE, GAP, DIGNE et SISTERON. Cette épreuve pourrait avoir lieu le 10 Mai à SISTERON après accord du District des Alpes de Football. A noter que les corpos sisteronais sont détenteurs du Trophée.

Deuxième rendez-vous, le traditionnel Tournoi entre les équipes participant au championnat qui se disputer les 23 et 24 Mai en nocturne, une grande nouveauté qui ne manque pas d'intérêt.

Nous reparlerons de ces manifestations le moment venu mais nous sommes déjà persuadés de leur succès.

FOOTBALL COUPE NATIONALE POUSSINS DIGNE SE QUALIFIE POUR LA FINALE

==*==*==*==*==

Photo R. BRIOIS : Les finalistes réunis avant la rencontre DIGNE C debout et SISTERON A

Les éliminatoires de la Coupe Nationale des Poussins se déroulaient à SISTERON en présence des équipes de DIGNE C et D, RIBIERS, ROSANS, SISTERON A et B.

Dans la poule A, SISTERON A se qualifiait aux dépens de RIBIERS 9 - 0 et de DIGNE D 2 - 0 tandis que DIGNE D battait RIBIERS 3 - 0.

Dans la poule B c'est DIGNE C qui éliminait SISTERON B 3 - 0 et ROSANS sur le même score, SISTERON B et ROSANS faisait match nul 1 - 1.

Pour le dernier match qui désignait le qualifié pour la finale du District du 22 Mars, DIGNE C disposait difficilement de SISTERON A 1 - 0 après une rencontre d'excellente qualité.

Bravo à tous ces jeunes joueurs, qui sont l'avenir du football alpin.

© VILLE DE SISTERON

RADIO LAVANDE EMET A NOUVEAU A SISTERON SUR 92.4 FM

★ RADIO-LAVANDE ★

=== PROGRAMME ===

LUNDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 1
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande Matin
8 h 00 : Les lèves tôt, suite
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande Midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : La petite histoire du Jazz
20 h 30 : Les insomniaques

MARDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 2
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
17 h 30 : Flash Back
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Starnight
20 h 00 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des Émissions, bande

MERCREDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E + K7 n° 3
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande Matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande Midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
16 h 30 : Megamix (Hits club)
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Megamix
20 h 00 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des émissions. Bande.

JEUDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 4
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande Matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A.
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande Midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
16 h 03 : Relax
16 h 30 : Flash Back
17 h 30 : Rock Machine
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Rock Machine
19 h 30 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des émissions. Bande.

VENDREDI

5 h 00 : Les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 5
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La Matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande midi
15 h 00 : Relax
16 h 00 : Flash Infos
17 h 30 : Flash Back
18 h 30 : Flash Infos
18 h 33 : Starnight
20 h 00 : Les insomniaques
23 h 00 : Fin des Émissions, bande.

SAMEDI

5 h 00 : les lèves tôt
6 h 30 : Flash Infos
7 h 00 : Les titres Nice-Matin Alpes
7 h 05 : Météo, état des routes
7 h 10 : A.N.P.E. + K7 n° 6
7 h 20 : Communiqués locaux
7 h 30 : Infos Lavande matin
8 h 00 : Les lèves tôt
8 h 15 : C.C.M.M.A
9 h 00 : Flash Infos
9 h 03 : La matinale
10 h 30 : Flash Infos
12 h 00 : Stéréo Musik
12 h 30 : Infos Lavande midi
13 h 00 : Horizon
14 h 00 : TOP 50
16 h 00 : Hollywood Music
17 h 00 : TOP 50
18 h 01 : Les insomniaques
18 h 30 : Flas Infos
18 h 33 : Les insomniaques

RADIO LAVANDE EMET EGALEMENT
le Dimanche toute la journée

DESSAUD Frères

Electricité générale - Chauffage électrique
Installations domestiques, agricoles et industrielles

Les Grandes Blaches
MISON

= = Téléphone : 92.61.08.03 et 92.61.41.73 = =

Propriétaire du titre : M. Gérard SEGOND

Locataire gérant : Société de Presse et d'Edition des Alpes du Sud, S.A.R.L. au capital de 2.000 Francs dont le siège est : GAUBERT - 04000 DIGNE pour une durée de 50 années.

Gérant de la société : Monsieur Gérard SEGOND

Tirage : 1.750 exemplaires chaque semaine.

Commission Paritaire des Agences de presse N° 53442

TF1

★★★★★ SAMEDI 15 MARS ★★★★★
12.04 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 La séquence du spectateur
14.25 «La croisière s'amuse» le grand amour
15.15 Dessin animé : «Astro le petit robot»
15.45 Tiercé à Enghien
15.55 Temps X
16.55 Série : «Blanc bleu rouge» avec C. WODETZKY, V. DELBOURG
17.45 Trente millions d'amis
18.20 Auto-Moto
19.00 Les trois premières minutes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.40 Série : «Via mala» avec M. ARDOF
22.15 Droit de réponse
00.15 Une dernière
00.30 Ouvert la nuit : «les incorruptibles» «les frères stryker» avec R. STACK

★★★★ DIMANCHE 16 MARS ★★★★
10.30 Le jour du Seigneur
12.02 Télé-Foot 1
13.00 Le journal à la une
13.25 «Starsky et Hutch» (n° 6/13) avec P.M. Glaser, D. Soul
14.20 Les habits du dimanche
15.05 Dess. an. «alice aux pays des merveilles»
15.45 Sports dimanche
16.45 Scoop à la une
17.45 Flash infos
17.55 Série : «Columbo» eaux troubles avec P. FALK
19.35 Le journal à la une
19.55 Législatives 86 soirée spéciale élections

★★★★★ LUNDI 17 MARS ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
14.05 Série : Dallas (Recherche de paternité) avec B. BEL GEDDES, J. DAVIS, P. DUFFY, L. HAGMAN, V. PRINCIPAL
15.00 Film : «Aminata» un film de C. VERMOREL
16.58 La chance aux chansons
17.25 Série : «Richelieu» les caprices de la providence avec P. VERNIER, M. BEAUNE
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara»
19.10 la vie des botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.30 Film «Ho !» avec Jean-Paul BELMONDO Joanna SHIMKUS, Sidney CHAPLIN
22.15 Etoiles et toiles
23.15 Une dernière

★★★★★ MARDI 18 MARS ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : «Dallas» Le retour de Jenna
14.35 Transcontinental
15.40 Infovision
16.58 La chance aux chansons
17.25 Série : «Allegra» avec A. FLORENT, M. REMILI
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara»
19.10 La vie des botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Film : «SARL ou Société Amoureuse à responsabilité limitéCigalon» avec J.P. DARRAS, J. BALLUTIN, D. AUTEIL
22.000 Doc. : «le magasin litteraire»
23.15 Une dernière

★★★★ MERCREDI 19 MARS ★★★★
12.02 Emission : «Tournez... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Emission : «vitamine»
16.00 «Les nouvelles aventures de Vidocq»
17.25 Série : «Allegra»
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara»
19.10 La vie des botes
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.40 Série : «Arsène Lupin»
21.35 Championnat du monde de patinage
23.00 Performances
23.30 Une dernière

★★★★★ JEUDI 20 MARS ★★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : Dallas «Le choix»
14.35 Documentaire : «les animaux du monde»
15.05 A votre service
15.25 Quarté en direct de Vincennes
15.35 A cœur ou à raison
16.58 La chance aux chansons
17.25 Série : «Allegra»
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara»
19.10 Jeunesse : «la vie des botes»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 L'enjeu
21.50 «L'australienne» avec S. THORNSTON
22.50 Une dernière
23.05 «prix vidéo Jean-D'Arcy»

★★★★ VENDREDI 21 MARS ★★★★
12.02 Emission : «Tournez ... manège»
13.00 Le journal à la une
13.50 Série : Dallas «Le grand amour»
14.35 Temps libres
16.00 Série : «au nom de la loi»
16.58 La chance aux chansons
17.25 Série : «Allegra»
18.25 Mini journal
18.45 Série : «Santa Barbara»
19.10 Jeunesse : «la vie des botes»
19.40 Cocoricocoboy
20.00 Le journal à la une
20.35 Variétés : «Porte Bonheur» avec F. HARDY, M. BERGER, ARCADIA, J. BIRKIN INDOCHINE, S. DE MONACO, C GRIMM, etc..
22.15 Championnat du monde de patinage
23.25 Une dernière
23.40 T.S.F

A2

★★★★★ SAMEDI 15 MARS ★★★★★
12.00 A nous deux
12.45 Antenne 2 midi
13.25 Série : «Cosmos 1999»
14.15 Récré A2
14.50 Les jeux du stade
17.50 Série : «LOTERIE» n° 3 avec M. COLT, B. MURPHY
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Jeu : «La trappe» par J.P. FOUCAULT
20.00 Le journal
20.35 CHAMPS ELYSEES
21.55 Alfred Hitchcock «Gigolo»
22.25 Les enfants du Rock
23.30 Edition de la nuit

★★★★ DIMANCHE 16 MARS ★★★★
10.00 Récré A2 Dimanche
11.30 Entrez les artistes par Jacques MARTIN
12.45 Antenne 2 midi
13.20 Tout le monde le sait
14.30 Série : «Magnum» avec T. SELLECK
15.20 L'école des fans
16.15 Le kiosque à musique
17.00 Disney Dimanche
18.00 Stade 2
19.00 Feuilleton : «Maguy» avec R. VARTE
19.35 Le journal
19.57 Soirée Elections

★★★★★ LUNDI 17 MARS ★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «la vallée des peupliers»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Hotel» (43)
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.00 Série : «Ma sorcière bien aimée»
18.30 C'et la vie
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Philippe BOUVARD
20.00 Le journal
20.35 Série : «Les cinq dernières minutes»
22.15 Documentaire : «INA» Nombre et Lumière
23.05 Histoires courtes
23.25 Edition de la nuit

★★★★★ MARDI 18 MARS ★★★★★
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «La vallée des peupliers»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Hotel» (44)
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.00 Série : «Ma sorcière bien aimée»
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Philippe BOUVARD
20.00 Le journal
20.35 cinéma : «Transamérica express» avec G. WILDER, J. CLAYBURGH
22.30 Cinéma-cinémas
23.20 Série : «Johnny STACCATO»
23.50 Edition de la nuit

★★★★ MERCREDI 19 MARS ★★★★
9.00 Récré A2 matin par Dorothée et Jacky
12.00 Midi informations - météo
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton: «Catherine»
14.00 Film : «Valentina» avec A. QUINN, J. SANZ
15.30 Récré A2 mercredi
17.00 Terre des bêtes
17.30 Super platine
18.00 Série : «Ma sorcière bien aimée»
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Philippe BOUVARD ou 19 h 10
20.00 Le journal ou 19 h 30
20.35 La malédiction de la veuve noire
ou 19.55 Football coupe d'Europe
22.10 Document
23.10 Edition de la nuit

★★★★★ JEUDI 20 MARS ★★★★★
11.35 La télévision des téléspectateurs
12.00 Midi informations - météo
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «Catherine»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Hôtel»
16.00 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2
18.00 Série : «Ma sorcière bien aimée»
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.37 Expression Directe : C.G.T., F.O.
20.00 Le journal
20.35 Film : «PAIN, AMOUR AINSI SOIT-IL» avec Vittorio DE SICA et G. Lollobrigida
22.20 Planète Foot
23.20 Edition de la nuit

★★★★ VENDREDI 21 MARS ★★★★
12.00 Midi informations - météo
12.08 Jeu : «L'académie des 9»
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Feuilleton : «Catherine»
14.00 Aujourd'hui la vie
15.00 Série : «Hôtel»
15.50 C'est encore mieux l'après-midi
17.30 Récré A2 : «super doc», «Latulu et lireli»
18.00 Série : «Ma sorcière bien aimée»
18.30 C'est la vie, 2e édition du journal
18.50 Jeu : «des chiffres et des lettres»
19.15 Actualités régionales de FR3
19.40 Philippe BOUVARD
20.00 Le journal
20.35 Série : «Espionne et tais toi» n° 3 avec Charles DENNER & S. GRIMALDI
21.35 Apostrophes
22.45 Edition de la nuit
22.55 «Quadrille» avec G. MORLAIX, G. GREY

FR3

★★★★★ SAMEDI 15 MARS ★★★★★
14.30 Métiers d'avenir
16.15 8e festival du court-métrage à Clermond
17.30 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dessin animé : «La panthère rose»
19.15 Actualités régionales
19.55 Dessin animé : «Les recettes de gil et julie»
20.04 Disney Channel pour les tout-petits
20.35 Disney Channel pour les jeunes «Zorro» avec Guy WILLIAMS (n°51)
22.00 Soir 3
22.25 «Dynastie» (n°109) «Vie et mort» J. FORSYTHE, L. EVANS, J. HAMES
23.10 Musiclub

★★★★ DIMANCHE 16 MARS ★★★★
9.00 Debout les enfants : «Disney channel»
10.00 Mosaïque proposée par l'ADRI
12.00 d'un soleil à l'autre
14.30 Champio. d'Europe de chiens de traineaux
16.20 Dessin animé : «Les entrechats»
16.40 Dessin animé : «Lucky Luke»
17.05 Jeu : «Génies en herbe» (n°21)
17.30 Décibels par Jean-Lou JANEIR
18.00 Culture clap
18.30 Documents secrets par P. BELLEMARE
19.30 R.F.O. Hebdo
20.00 Fousourires
20.35 Spécial élections
20.50 Brel, un cri
21.50 à 24 h Soirée élections

★★★★★ LUNDI 17 MARS ★★★★★
16.07 Film : «Le temps de la colère» avec R. WAGNER, T. MOORE
17.38 Actualités de Jadis
17.45 Loups, bar et Cie ou «La cuisinière des Marins»
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dessin animé : «Speddy Gonzales»
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «L'homme au képi noir» «le bois d'enfer» avec J. SPIESSER
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 les nouveaux jeux de 20 heures ce soir à Cholet
20.35 Film : «Laisse aller c'est une valse» M. DARC, J. YANNE, M. CONSTANTIN
22.20 Soir 3
22.45 Boite aux lettres
23.40 Prélude à la nuit

★★★★★ MARDI 18 MARS ★★★★★
17.02 L'âge en fleur (37)
17.15 Série : «Dynastie»
18.55 Dessin animé : «Speedy Gonzales»
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «L'homme au képi noir»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.05 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Film : «Les dents de la mer» avec R. SCHEIDER, L. GARRY, M. HAMILTON
22.55 A chaque région son programme Prélude à la nuit

★★★★ MERCREDI 19 MARS ★★★★
17.02 L'âge en fleur
17.30 «Fraggle rock» : Rira bien qui rira le dernier
18.00 Télévision régionale
18.55 Dessin animé : «Speedy Gonzales»
19.00 Télévision régionale
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «l'homme au képi noir»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures ce soir à Cholet
20.35 La fêt en France
21.35 Thalassa
22.20 Soir 3
22.50 Film : «Destinées» avec B. SOTLAR, F. BEGOLI

★★★★★ JEUDI 20 MARS ★★★★★
17.02 Fiction : «Le poste»
17.15 Télévision à diffusion régionale
17.30 D.A. : «Edgar, le détective cambrioleur»
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.55 Dessin animé : «Speddy Gonzales»
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «L'homme au képi noir»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.00 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Film : «Jours de sable» avec C. SPAAK, F. GIORGETTI
22.25 Bloc notes
22.35 Itinéraires portugais
23.00 Prélude à la nuit

★★★★ VENDREDI 21 MARS ★★★★
16.00 Spécial Thalassa
17.02 Fiction : Lazare
17.15 Télévision à diffusion régionale
17.30 Jeunesse en naturaliste en campagne
18.00 Télévision à diffusion régionale
18.54 Dessin animé : «Speedy Gonzales»
19.15 Actualités régionales
19.35 Série : «L'homme au képi noir»
19.55 Dessin animé : «Les entrechats»
20.04 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.35 Série : «Madame et ses flics» avec Françoise DORNER & Erik COLIN
21.35 Vendredi
22.40 Soir 3
23.00 Mach 3
23.55 Prélude à la nuit

★ BULLETIN D'ABONNEMENT ★

NOM ..... *PRÉNOM* .....

Adresse : n° ..... *rue* .....

Ville ..... *Code postal* .....

Je désire m'abonner pour : ☐ 1 AN **125 F** ★ ☐ 6 MOIS **62,50 F**

sisteron-journal - mairie de sisteron - o42oo sisteron - tél. 92.64.34.96

© VILLE DE SISTERON

«Si vous voulez passer une PETITE ANNONCE»

Complétez la grille ci-dessous et retournez-la accompagnée du règlement à l'ordre de
SISTERON-JOURNAL - Mairie de Sisteron - 04200 SISTERON - Téléphone : 92.64.34.96

La ligne comprend 32 lettres, signes ou espaces
RENCONTRES - MARIAGES - OFFRES et DEMANDES D'EMPLOIS
BONNES AFFAIRES - AUTOS - MOTOS - CARAVANING - BATEAUX - IMMOBILIER - DIVERS - ETC ...

La ligne : **10,00 F TTC** ★ DOMICILIATION AU JOURNAL : **+ 15 F** ★ ENCADRÉ : **20 F**
REMISES : 2 parutions 20 % — 3 parutions 25 % — 4 parutions 30 %

Semaine du .....
Total TTC .....
parution après paiement
☐ chèque
☐ Espèces

PERMANENCES au bureau du Tivoli tous les mardis et mercredis de 10 h à 12 h

optique durance

PHILIPPE MARIN

opticien diplômé - rue des cordeliers
04200 SISTERON - Tél. 92.61.24.76

— TIERS PAYANT —

ACTIVITÉS DE MONSIEUR LE MAIRE ADJOINTS & CONSEILLERS MUNICIPAUX

* * * * * * * * * * * * * * * * * *

MARDI 4 MARS
• Réunion au bureau du Foyer 3e Age en présence de M. le Maire
• Cellule de réflexion pauvreté précarité à Digne en présence de Mme SCHWARZ
• Réunion des animatrices au foyer du 3e Age en présence de M. le Maire

MERCREDI 5 MARS
• Entretien de M. C. BREMOND avec M. MOURIER
• Réunion de l'association des Transporteurs Usagers de la Halte routière de Sisteron en présence de Messieurs BREMOND et CHASTEL.
• Réunion chantier abattoir locaux sociaux en présence de Messieurs CAPEAU et LAGARDE.
• Réunion de chantier Ecole Maternelle Tivoli en présence de MM REYNAUD P., CAPEAU et LAGARDE.

JEUDI 6 MARS
• Réunion Bastides de Chantemerle
• Réunion CIL Opérations (RHI)

VENDREDI 7 MARS
• Entretien de M. C. BREMOND avec m.SADOUN de l'ONF
• Entretien de M. le Maire avec l'Ets THOMET et M. GAILLARD de la DDE de Sisteron
• Réception donnée en l'honneur des jeunes bretons correspondant avec les écoliers de la baume dans les salons de l'Hôtel de ville.
• Présentation au Conseil Municipal du fourgon CROIX-ROUGE Française en présence de M. le Maire et du Conseil Municipal
• Projection du film sur MARDI-GRAS par le comité des fêtes au Tivoli en présence de M. le Maire

SAMEDI 8 MARS
• Tour complet des chantiers du SIVOM d'Electrification présidé par M. PONCE, Maire d'Aubignosc, en présence de M. le Maire, du Vice-Président M. GAY, Maire de Mison
• Buffet dinatoire à l'occasion de l'inauguration de la Société SISLOG en présence de M. le Maire

DIMANCHE 9 MARS
• Assemblée Générale de l'Hospitalité Diolesaine de Lourdes en présence de M. le Maire
• Réunion de la Protection civile au Tivoli suivi d'un apéritif en présence de M. le Maire et du Bureau des Adjoints
• Spectacle Foyer 3e Age à l'Alcazar en présence de M. le Maire, de Medames REYNAUD P. et JULIEN J.

LUNDI 10 MARS
• Permanence de M. le Maire-Conseiller Général, à Mison
• Permanence de M. le Maire
• Réunion de coordination avec les chefs de service en présence de M. le Maire
• Réunion du bureau des adjoints en présence de M. le Maire.
• Réception donnée en l'honneur de M. Henri REVEST à l'occasion de la cessation de ses fonctions de secrétaire des syndicats d'arrosage de Sisteron-Ribiers et Saint-Tropez dans les salons de l'Hôtel de Ville en présence de M. le Maire et de nombreuses personnalités.

FÉDÉRATION DES RETRAITÉS CIVILS ET MILITAIRE

Administration de l'Etat et des collectivités locales

Tout en rappelant que l'entière liberté de vote est un élément fondamental de la Démocratie française, il est précisé que l'Assemblée Générale de la Section des Alpes de Haute-Provence de la F.G.R. se tiendra à Forcalquier le jeudi 27 Mars. Un car est prévu à cet effet afin de fixer le nombre de participants, j'invite tous les retraités fédérés à se faire connaître en m'adressant leur cotisation pour 1986 déterminée par le barême paru dans le dernier «Courrier du Retraité».
Enfin les «jeunes» retraités, isolés, membres au nom de leur syndicat d'origine sont aussi invités à rejoindre les rangs de la Fédération Nationale.
Renseignements : F.A. Martin 92.61.00.05

ETAT CIVIL du 3 au 8

NAISSANCES
• *Léo, Francois, fils de Jean-Louis François Octave POLLARD et de Catherine Elisabeth Marie Thérèse LANG, domiciliés à Sisteron.*
• *Emmanuel, Vincent, fils de Alain HISSELLI et de Hadda GHERBI, domiciliés à Sisteron.*
• *Sylvain, Georges, Auguste, fils de Gérard Louis Emile PARET et de Elisabeth Michèle BRUN, domiciliés à Sisteron*

DÉCÈS
- Lucien Louis Paul LEYDET, 62 ans, domicilié à Sisteron.

ARTICLE DE PRESSE

LE POINT SUR L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT

Pendant les trois années 1983, 1985 et 1985, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat a permis de changer le visage du vieux Sisteron.
La commune a engagé directement 2 360 000 F. de travaux
Les propriétaires ont bénéficié d'un taux de subvention important (plus de 40 %) ce qui a représenté une somme de 7 650 000 F.
Les propriétaires ont engagé 13 500 000 F dans les travaux de rénovation de 190 logements.
L'opération programmée d'amélioration de l'habitat ancien se terminera en 1986 par la rénovation des ilots insalubres de la Baume et de la Barrette rouge représentant 6 000 000 F de travail pour les entreprises locales. Il est à noter également qu'en parallèle, la municipalité a mis en place des aides pour le ravalement de façades au centre ville. En 1986, à cette action s'ajouteront des aides spécifiques pour la rénovation de portes anciennes (Sisteron en effent a la chance d'avoir un patrimoine de portes anciennes l'une des plus riches de France) et la réfection de toitures.
Au total l'économie sisteronaise, et ses artisants auront bénficié de près de trois milliads de centimes de retombées, étalés sur trois ans. C'est un ballon d'oxygène très important dans cette période de crise que nous traversons.

JEU N° 70

★ VOUS RECONNAISSEZ-VOUS ? ★

Tous les samedis, notre photographe se rendra sur le marché de SISTERON et prendra des photos qui seront publiées une par une sur le journal. Suivant le temps, les photos seront prises dans des assemblées, réunions, galas ...

La première personne à se reconnaître sur le cliché gagnera 50 francs. Il suffit pour cela de se rendre à **«LA BOITE A MUSIQUE» - RUE DROITE — 04200 SISTERON** *et de se présenter à Monsieur BRIOIS avant le mercredi soir 18 heures au plus tard. Cette semaine, c'est M. Albert ARIEY, La Chaumiane, 04200 SISTERON qui gagne les 50 F. offert par le Sisteron-Journal*
Bonne chance pour le n° 70.

PARTICULIER VENDS
TERRAIN
lotissement montagne de lure
A PEIPIN - 850 m²
s'adresser au journal qui transmettra

SURDITÉ
CAMAU
DIGNE SISTERON
Opticien diplômé E.N.O.M.
Les arcades. Tél. 92.61.15.60
04200 — SISTERON

CINÉMA REX = SISTERON =

Semaine du 15 au 22 Mars

SAMEDI 15 MARS
18 h 30, 21 h :
«ROUGE BAISER»
18 h 30 : **«L'EFFRONTEE»**
21 h, 23 h 15 :
«INVASION USA»
23 h 15 :
«Garçon choc pour nana chic»

DIMANCHE 16 MARS
14 h, 21 h :
«Garçon choc pour nana chic»
16 h 30, 18 h 30 :
«ROUGE BAISER»
14 h, 18 h 30 :
«L'EFFRONTÉE»
16 h 30, 21 h :
«INVASION U.S.A.»

LUNDI 17 MARS & MARDI 18 MARS
18 h 30 : «ROUGE BAISER»
& «L'EFFRONTEE»
21 h : «INVASION U.S.A.»
& «Garçon choc pour nana chic»

MERCREDI 19 MARS
14 h, 16 h 30 et 21 h :
«LES LONGS MANTEAUX»
18 h 30 : «La tentation d'Isabelle»
14 h et 21 h :
«L'HONNEUR DES PRIZZI»

JEUDI 20 MARS
18 h 30 et 21 h :
«LES LONGS MANTEAUX»
18 h 30 : **«La tentation d'Isabelle»**
21 h : **«L'Honneur des Prizzi»**

VENDREDI 21 MARS & SAMEDI 22 MARS
18 h 30, 21 h et 23 h 15 :
«LES LONGS MANTEAUX»
18 h 30 : **«La tentation d'Isabelle»**
21 h : **«L'Honneur des Prizzi»**
23 h 15 : **«LE RETOUR DES MORTS VIVANTS»**

★ PETITES ★ ANNONCES

★ ★ DIVERS ★ ★

VENDS salon 3 pièces. 2 fauteuils + canapé lit ORME rustique, très bon état. Tél. 92.64.38.06

VENDS chêne pour chauffage à partir de 270 F le stère. Tél. 92.61.30.99 ou 92.64.20.31

VENDS Foin et Sainfoin de Montagne, Cherche Charrue Rhamson 3 Disques, Bon état, Tél. 92.76.20.46

VENDS Luzerne 2 EM coupe extrat, Tél. 92.61.24.01

Les Coudoulets, Sisteron A VENDRE Terrain à batir, Tél. 92.61.39.61

VENDS Motobineuse, Tél. 92.61.39.61

VENDS Salle à manger, Ronce Noyers, Très bon état, Tél. 92.61.14.20.

VENDS Lapins de consommat. Prix intéressant, livraison à dom. Tél. H.R. 92.61.39.44

VENDS 4 roues 505-504 PNEUS NEIGE dont 2 cloutés. Tél. H.B. au 92.78.62.94 le soir après 20 h au 92.34.07.63

★ BATEAUX ★

Partic. VENDS bateau TABUR 3 entièrement équipé + Cde Dist. siège + rem. avec treuil + mot. Mariner 9.9 cv. S'adresser au journal qui transmettra

★ IMMOBILIER ★

STUDIO 40 m², tout confort centre, Tél. 92.61.30.26. ou 92.61.02.78

A VENDRE Sisteron, centre ville, appartement F5, 100 m², chauffage central indépendant. Tél. 92.61.02.51

★ VÉHICULES ★

VENDS combi VW aménagé, caming-car 1974, 12.000 F, Tél. 92.74.58.88 H. R.

PARTICULIER VENDS
TERRAIN
lotissement montagne de Lure
A PEIPIN - 1300 m²
s'adresser au journal qui transmettra

© VILLE DE SISTERON